

Annexe – Échelles descriptives du sujet de réflexion et du sujet d'imagination

Échelle descriptive du sujet de réflexion

Sujet de réflexion					
Compétences		Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4
Compréhension et argumentation	Aptitude à comprendre un sujet et à y répondre	Le texte produit ne répond pas au sujet	Le texte produit répond partiellement au sujet	Le texte produit répond au sujet de façon satisfaisante	Le texte produit répond au sujet de façon très satisfaisante
	Aptitude à développer des arguments	Le texte produit ne développe pas d'argument ou un seul peu développé	Le texte produit développe un ou deux arguments pertinents	Le texte produit développe suffisamment d'arguments pertinents pour convaincre	Le texte produit développe plusieurs arguments pertinents et nuancés en une argumentation délibérative ou complexe
	Aptitude à mobiliser des exemples	Le texte produit ne mobilise pas d'exemple ou un seul simplement énoncé	Le texte produit mobilise un ou deux exemples pertinents	Chaque argument est illustré par un exemple pertinent et suffisamment développé	Les exemples sont de nature variée ; ils peuvent être littéraires, artistiques et faire appel aux connaissances du candidat
→ Donc l'intérêt du lecteur est sollicité					
Maîtrise de la langue – compétences rédactionnelles langagières	Aptitude à structurer sa réflexion et à construire un propos cohérent	L'organisation du propos est absente ou confuse, sans mise en page apparente	Le propos est distribué en paragraphes	Les idées sont organisées en paragraphes pertinents. Le texte produit utilise des liens logiques de façon pertinente. Quelques lignes peuvent venir introduire ou conclure la réflexion.	La démonstration est organisée en paragraphes pertinents de manière progressive. Les liens logiques sont riches, variés, et permettent un propos nuancé Quelques lignes peuvent venir introduire ou conclure judicieusement la réflexion
	Aptitude à produire un texte adapté à la situation de communication	Le texte ne respecte pas les attendus du cadre de communication (registre de langue inadéquat, énonciation défailante, etc.)	Le texte respecte trop peu les attendus du cadre de communication (registre parfois inadéquat, énonciation maladroite, etc.)	Le texte respecte globalement les attendus du cadre de communication (énonciation et registre cohérents, etc.)	Le texte correspond pleinement aux attendus du cadre de communication (registres de langue adaptés à la progression de la réflexion, énonciation pertinente, etc.)
→ Donc le lecteur suit le déroulement du raisonnement					

Maîtrise de la langue – compétences rédactionnelles linguistiques	Orthographe	Erreurs très fréquentes, notamment sur des règles simples (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, etc.).	Erreurs fréquentes et/ou répétées (accords, conjugaison, homophones, etc.).	Erreurs ponctuelles, lexicales ou grammaticales (accords, homophones grammaticaux, etc.), mais qui ne se répètent pas de façon systématique.	Orthographe lexicale et grammaticale maîtrisée ; erreurs isolées, sans caractère systématique.
	Syntaxe / construction des phrases	Syntaxe très défectueuse : nombreuses phrases mal construites, incorrectes, incompréhensibles ou à la ponctuation inopérante.	Construction de phrases fragile : maladroites, récurrentes, phrases parfois mal structurées.	Phrases globalement bien construites malgré quelques maladroites syntaxiques ponctuelles.	Phrases correctement construites, syntaxe maîtrisée voire riche (subordination, coordination, etc.).
	Lexique	Le lexique, notamment celui de la discipline, est employé à mauvais escient ou très pauvre.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est pauvre et parfois employé à mauvais escient.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est globalement correct.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est riche et correctement utilisé.
→ Donc la lecture de l'écrit du candidat se fait de manière fluide.					
Barème indicatif		1 à 12 pts	13 à 22 pts	23 à 34 pts	35 à 40 pts

Échelle descriptive du sujet d'imagination

Sujet d'imagination					
Compétences		Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4
Invention	Aptitude à remobiliser des éléments du texte autant que le nécessite le sujet	L'écrit du candidat ne s'appuie pas sur le texte ou bien il ne le fait pas de manière pertinente	L'écrit du candidat s'appuie sur le texte mais de manière insuffisante ou maladroite	L'écrit du candidat remobilise certains éléments du texte de manière pertinente	L'écrit du candidat remobilise les éléments du sujet attendus de manière pertinente et cohérente
	Aptitude à faire preuve d'imagination autant que le nécessite le sujet	L'écrit du candidat ne fait preuve d'aucune imagination ou bien les contenus imaginés ne répondent pas aux attentes du sujet.	L'écrit du candidat fait preuve d'imagination mais de manière insuffisante ou peu cohérente au regard de l'univers de référence attendu.	L'écrit du candidat fait preuve d'imagination et répond aux attentes du sujet	L'écrit du candidat fait preuve d'originalité et répond de manière riche aux attentes du sujet, en s'appropriant pleinement l'univers de référence attendu.
→ Donc l'intérêt du lecteur est sollicité.					

Maîtrise de la langue – compétences rédactionnelles langagières	Aptitude à construire un texte dont les étapes s'enchaînent de façon cohérente	L'organisation de l'écrit du candidat est absente ou confuse	L'écrit du candidat est organisé en paragraphes mais ne présente pas de progression.	L'écrit du candidat est organisé et présente une progression cohérente.	L'écrit du candidat est organisé en étapes pertinentes et riches qui provoquent l'adhésion du lecteur
	Aptitude à s'inscrire dans le genre (roman, théâtre, lettre, etc.) et le type de discours attendus (dialogue, récit, description, explication, etc.)	L'écrit du candidat n'utilise ni le genre littéraire ni le type de discours attendu	L'écrit du candidat utilise le genre littéraire et/ou le(s) type(s) de discours attendus	L'écrit du candidat utilise le genre littéraire et le(s) type(s) de discours attendus avec pertinence	L'écrit du candidat utilise le genre littéraire attendu ; il met en œuvre avec habileté différents types de discours et les alterne de façon fluide, pertinente et riche
→ Donc le lecteur adhère au déroulement du texte.					
Maîtrise de la langue – compétences rédactionnelles linguistiques	Orthographe	Erreurs très fréquentes, notamment sur des règles simples (accords sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, etc.).	Erreurs fréquentes et/ou répétées (accords, conjugaison, homophones, etc.).	Erreurs ponctuelles, lexicales ou grammaticales (accords, homophones grammaticaux, etc.), mais qui ne se répètent pas de façon systématique.	Orthographe lexicale et grammaticale maîtrisée ; erreurs isolées, sans caractère systématique.
	Syntaxe / construction des phrases	Syntaxe très défaillante : nombreuses phrases mal construites, incorrectes, incompréhensibles ou à la ponctuation inopérante.	Construction de phrases fragile : maladresses récurrentes, phrases parfois mal structurées.	Phrases globalement bien construites malgré quelques maladresses syntaxiques ponctuelles.	Phrases correctement construites, syntaxe maîtrisée voire riche (subordination, coordination, etc.).
	Lexique	Le lexique, notamment celui de la discipline, est employé à mauvais escient ou très pauvre.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est pauvre et parfois employé à mauvais escient.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est globalement correct.	Le lexique, notamment celui de la discipline, est riche et correctement utilisé.
→ Donc la lecture de l'écrit du candidat se fait de manière fluide.					
Barème indicatif		1 à 12 pts	13 à 22 pts	23 à 34 pts	35 à 40 pts

N.B. : le barème propose des points de repère ; les copies présentant des niveaux disparates selon les compétences envisagées appellent une évaluation adaptée. Ainsi chaque copie peut tendre vers un profil (majorité d'items dans une colonne) ; sa note sera ajustée selon l'éventail proposé en fonction des compétences qui seraient plus ou moins bien maîtrisées.